



1596, Route 124, Abram-Village
Île-du-Prince-Édouard, C0B 2E0
téléphone : (902) 854-2975
télécopieur : (902) 854-2981
<https://cslf.edu.pe.ca>

Procédure en matière des commotions cérébrales

Cette procédure découle de la Politique INS-501 de la CSLF : *Milieus d'enseignement et d'apprentissage bienveillants et sécuritaires*.

Préambule

Les commotions cérébrales risquent d'engendrer des conséquences futures pour les enfants et les jeunes. C'est pour cette raison que la CSLF s'engage à sensibiliser son personnel, les familles, les bénévoles et les élèves quant à l'importance de surveiller les activités des élèves, de signaler tout incident impliquant des blessures, dont celles où se présente le risque de commotion cérébrale.

La CSLF reconnaît l'importance d'identifier et de traiter les commotions cérébrales et les autres blessures connexes de manière efficace et dans les meilleurs délais. **Nous soulignons que tout diagnostic d'une blessure à la tête doit être effectué par un professionnel de la santé qualifié.** Il est compris qu'aucun membre du personnel scolaire, ni d'autres individus, ne doit être appelé à offrir un diagnostic ou une opinion quant à une telle blessure.

Le premier rôle du leadership scolaire et du personnel est d'être informé quant aux commotions cérébrales et de veiller à ce que les procédures soient adoptées pour que l'élève blessé reçoive l'attention et les suivis adéquats, tout en visant une communication efficace avec la famille et les autres personnes concernées.

Il est demandé que le personnel scolaire fasse preuve de diligence et agisse *in loco parentis*, soit à la place d'un parent bienveillant, responsable et vigilant pour adresser toute situation de blessure, surtout les blessures pouvant mener à une commotion cérébrale.

Définitions

Commotion cérébrale

Une commotion cérébrale est un type de lésion au cerveau qui provoque une détérioration de la fonction cérébrale. Elle peut être causée par un coup direct porté à la tête, au visage, au cou ou au corps. (Source: [Hôpital de Montréal pour enfants; Centre universitaire de santé McGill](#))

Adulte responsable

La CSLF définit comme *adulte responsable* toute personne dans une position d'autorité sur l'élève, ce qui comprend le personnel enseignant, l'administration scolaire, le personnel d'appui et les bénévoles. Dans le cas où une/un élève rapporte un incident à un adulte, mais que ce dernier n'a pas été un témoin de l'incident, cet individu (adulte) devient l'adulte responsable. **// n'est pas nécessaire que ce soit la personne qui contacte la famille directement, mais elle doit veiller à ce que cela se fasse dans les plus brefs délais.*

Rôles, responsabilités et attentes

Commission scolaire de langue française (CSLF)

La CSLF a comme responsabilité d'assurer que son personnel reçoive de la formation en lien avec la sensibilisation aux blessures à la tête et les démarches à entreprendre dans ces scénarios. Elle se doit d'éduquer le personnel de ses écoles quant aux moyens de prévenir ou réduire le risque des commotions cérébrales et d'identifier le potentiel de commotions cérébrales. Elle a aussi la responsabilité de veiller à mettre en place un système pour que les incidents soient rapportés et documentés.

La CSLF s'engage à offrir au personnel et aux familles des renseignements pertinents concernant la prévention, l'identification et le traitement des commotions cérébrales.

L'administration scolaire

Il importe également d'éduquer le personnel scolaire et les élèves quant à l'importance de respecter les protocoles mis en place pour le retour à l'école de l'élève à la suite d'une commotion cérébrale. Le cerveau étant sensible et fragile, il est primordial que nous arrivions à :

- désigner un endroit calme, sombre et sécuritaire pour l'élève qui est soupçonné d'avoir subi un coup ou une blessure à la tête. Ce lieu doit être clairement identifié et communiqué sur une base régulière à l'ensemble du personnel scolaire et des bénévoles; et
- désigner la personne responsable de communiquer avec la famille dans un tel scénario, par exemple l'adjointe administrative, en plus d'assurer un processus dans l'absence ou le manque de disponibilité de la première personne responsable.

Le personnel scolaire (enseignants, personnel de soutien)

Le personnel de la CSLF, en agissant *in loco*, s'engage à prendre au sérieux toute situation présumée de commotion cérébrale en respectant le protocole décrit dans cette politique. Le personnel a le devoir d'adresser la situation dans les meilleurs délais, de reconnaître l'impact d'une telle blessure sur l'apprentissage et le bien-être de l'élève et de collaborer avec l'élève, la famille et les autres partenaires pour veiller à la réintégration adéquate et progressive de l'élève à ses activités académiques, sociales et parascolaires. Il est important que le personnel scolaire démontre une vigilance auprès des élèves ayant subi une blessure de ce genre en décelant les changements de comportement, humeur, etc. chez l'élève et de les rapporter à la direction

scolaire. La communication avec les parents/tuteurs demeure la responsabilité de l'adulte responsable parmi l'équipe du personnel scolaire pour veiller à ce que les parents soient informés de la situation.

Les parents/tuteurs (famille)

Il est attendu que les parents/tuteurs maintiennent une communication efficace avec le personnel scolaire pour adresser en équipe les besoins et veiller au bien-être, à l'apprentissage et au succès de l'élève à la suite d'une commotion cérébrale. Les parents/tuteurs doivent communiquer vers la personne désignée de l'école leurs préoccupations et leurs besoins pour que l'élève reçoive l'appui sur les plans académique, socio émotionnel et physique. Il est important que les parents/tuteurs s'informent pour comprendre ce qu'est une commotion cérébrale et de l'importance de l'identification, du traitement, du respect des conseils médicaux, et des étapes de réintégration de leur jeune à la suite d'une commotion cérébrale.

L'élève

Il est attendu que l'élève communique avec les adultes toute situation dans laquelle il ou elle aurait éprouvé une blessure. De plus, nous demandons la collaboration des élèves qui auraient été témoins d'une blessure d'aviser un adulte responsable. L'élève qui subit une commotion cérébrale doit respecter le protocole médical et celui de l'école en raison de l'importance pour sa santé. Il est important que l'élève communique ce qu'il vit et ce qu'il ressent aux adultes responsables pour que ces derniers agissent à titre de parents vigilants (*in loco parentis*) en offrant le soutien nécessaire pour encadrer l'élève durant sa période de récupération.

PROCÉDURE EN RÉPONSE À UNE BLESSURE À LA TÊTE

La CSLF et son personnel prennent au sérieux leur responsabilité en lien avec la santé et le bien-être des élèves, faisant preuve de vigilance et de professionnalisme pour adresser les scénarios qui se présentent dans le cadre des activités scolaires et parascolaires. Ceci dit, il est impératif de souligner que le personnel de nos écoles n'est ni formé, ni spécialisé en santé. Il est attendu que le personnel scolaire agisse de manière prompte et diligente pour sécuriser l'élève dans un lieu approprié (calme, sombre, confortable) et que le suivi soit fait auprès de la famille dans les meilleurs délais. Le personnel scolaire, n'étant pas qualifié dans le domaine de la santé, n'a pas la responsabilité d'offrir ni diagnostic, ni traitement, mais plutôt d'encourager la famille et l'élève de consulter une ou un professionnel de la santé qualifié qui s'occupera de l'évaluation et des suivis.

À la suite d'un incident où l'élève aurait subi - ou est soupçonné avoir subi - une blessure à la tête, au cou, ou au corps avec une force significative, le personnel de l'école est demandé de suivre le protocole ci-dessous. La vigilance et la reconnaissance de l'impact potentiel d'une blessure à la tête font en sorte que toute situation potentielle soit adressée avec un degré d'urgence élevé.

Nous demandons au personnel scolaire de toujours privilégier la prudence. Étant donné que les symptômes et l'impact d'une commotion cérébrale varient d'un individu à l'autre, il importe de traiter ces blessures de manière prompte et prudente.

1. À la suite d'un coup direct (tête, cou, visage, corps), nous demandons à l'adulte responsable (membre du personnel, élève, entraîneur, arbitre, etc.) de prendre les mesures qui suivent:
 - i. Déterminer si la situation est une urgence médicale
 - ii. Si oui, appelez le 911 et suivre le plan d'urgences de son école
 - iii. S'il ne s'agit pas d'une urgence médicale, procéder aux étapes suivantes.
2. Si sécuritaire de le faire, l'élève est dirigé, avec appui au besoin, vers un milieu sécuritaire où le personnel scolaire peut surveiller son état de santé. Ce lieu doit être chauffé, peu éclairé, tranquille, visible par le personnel scolaire. Au besoin, les premiers soins sont administrés.
3. Un adulte responsable à l'école fait passer un bref test de dépistage en posant une série de questions à l'élève blessé.

Les écoles auront recours à des ressources permettant de faire le suivi avec l'élève blessé et informer la famille de leurs observations. Un exemple d'une telle ressource se trouve ici: <https://parachute.ca/wp-content/uploads/2019/06/Commotion-Enseignants-UA.pdf>

4. S'il n'y a pas lieu de soupçonner une commotion cérébrale, l'élève peut retourner en classe. L'élève ne reprendra pas l'activité physique pour 24 heures par la suite du coup direct. Dans tous les cas, il importe que l'école communique avec le parent/tuteur pour les informer qu'un incident a eu lieu, en offrant un compte-rendu de l'incident et du suivi effectué.
5. Si le personnel scolaire soupçonne une commotion cérébrale, l'élève ne retourne PAS aux activités d'apprentissage/scolaires et ne reprend pas les activités physiques, même si l'élève se dit prêt à y retourner. Un membre du personnel scolaire appelle, dans les meilleurs délais, un membre de la famille selon les coordonnées fournies (système de gestion des informations scolaires). Nous décrivons brièvement l'incident aux parents et nous les informons des résultats du test de dépistage et de l'importance du suivi de leur part. Le cas échéant, le parent/tuteur doit prendre la décision de venir chercher son enfant ou non. Nous encourageons la famille à venir chercher leur enfant pour une évaluation médicale par un médecin.

Retour à l'école à la suite d'une commotion cérébrale

Pour un retour à l'école, il importe que le personnel scolaire soit informé de stratégies adéquates et appropriées pour respecter les besoins de l'élève. Le personnel scolaire travaillera avec l'élève, le parent/tuteur et le professionnel de la santé traitant, le cas échéant, afin d'établir

un plan de retour à l'école approprié. Une ressource pertinente à ce sujet se trouve ici :
<https://parachute.ca/wp-content/uploads/2019/06/Commotion-RetourEcole-UA.pdf>

Pour les élèves-athlètes, cette ressource s'avère importante pour les élèves, les familles et le personnel scolaire pour veiller à une réintégration respectant la santé de l'élève :

<https://parachute.ca/wp-content/uploads/2019/06/RetourAuSport-Parachute-UA.pdf>

Ressources

1. *Parachute - Prévenir les Blessures. Sauver des Vies.*
<https://parachute.ca/fr/>
<https://parachute.ca/fr/sujet-blessure/commotion-cerebrale/>
2. *Outil de reconnaissance des commotions cérébrales*
<https://catonline.com/wp-content/uploads/2019/09/RecognitionTool5-FR1.pdf>
3. *Child SCAT 5: Outil d'évaluation des commotions dans le sport (5 à 12 ans)*
<https://aqmse.org/wp-content/uploads/2018/10/scat5pediatriquefrformateoct2018.pdf>
4. *Hôpital de Montréal pour enfants ; Centre universitaire de santé McGill*
<https://www.hopitalpourenfants.com/info-sante/traumatologie/une-commotion-cerebrale-comment-savoir-si-cest-bien-cela>
5. *Gouvernement du Canada (Commotions cérébrales : Symptômes et traitement)*
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/commotions-cerebrales-signes-symptomes.html>
6. *Lésion cérébrale Canada*
<https://braininjurycanada.ca/fr/les-commotions-cerebrales/>
7. *School First (Retour à l'École)*
<https://fr.schoolfirstconcussion.ca/>
8. *Trauma NB*
<https://nbtrauma.ca/new-brunswickers/concussions/?lang=fr>
<https://nbtrauma.ca/wp-content/uploads/2021/01/Parachute-Concussion-Guide-for-Parents-French.pdf>
9. *Éducation physique et santé (EPS) Canada*
<https://eps-canada.ca/activez/ecoles-axees-sur-la-promotion-de-la-sante/commotion-cerebrale>